CURTE – Commission Accès au Réseau

Questionnaire au GT « Réseaux privés »

Réunion du 14 juin 2013

Afin de préciser le périmètre de travail du GT « Réseaux privés », les participants sont invités à exprimer leur position à partir des questions suivantes :

- Quelle définition donnez-vous à un réseau privé ?
- Quelles en sont les limites (techniques, juridiques, géographique …) ?
- Identifiez vous d'autres catégories que les 4 présentées par RTE (multi-parcs ENR ; sites mixtes ; situations hydrauliques et système ferroviaire) ?
- Quelles sont les catégories ou situations pour lesquelles un cadre contractuel spécifique doit être défini en priorité selon vous ?
- Un cadre unique vous semble t il réalisable pour toutes ces catégories ?
- Y a t il lieu d'exclure des travaux du GT certaines de ces catégories ?
- Quel(s) document(s) le GT doit il se donner comme objectif de produire (CART ; convention de raccordement, d'exploitation, procédure, règles techniques etc…)

Merci de nous retourner ce questionnaire complété pour le 5 juillet au plus tard.

Les réponses des participants au GT seront diffusées à tous ses membres sauf demande express.